



Paris, le 5 janvier 2023

Les fédérations syndicales représentatives de l'énergie demandent au Parlement et au Gouvernement de soutenir la proposition de loi sur l'avenir d'EDF

Face au risque de crise économique, de débâcle industrielle, de crise sociale et de crise budgétaire auquel la crise des prix de l'énergie conduira si elle s'inscrit dans la durée, l'Interfédérale composée des fédérations syndicales représentatives (FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines) est plus que jamais persuadée que l'électricité relève davantage de la théorie des biens communs que de recettes ultralibérales qui éludent les particularités techniques et sociétales du produit qu'est l'électricité.

N'en déplaise aux idéologues de l'écosystème libéral, la théorie économique rappelle en effet que seul un monopole bien régulé est à même de garantir aux consommateurs un prix reflétant l'optimisation des coûts du système électrique, déréguler revenant à désoptimiser ! L'Interfédérale considère par conséquent que seul un bilan honnête de plus de vingt années de libéralisation du secteur de l'électricité permettra d'apporter une réponse structurelle et durable aux défaillances du marché auxquelles nous faisons face aujourd'hui.

L'Interfédérale est au contraire convaincue que la crise énergétique doit remettre les questions de sécurité et de souveraineté énergétiques au centre de l'agenda politique, alors que l'impératif climatique impose de faire de l'électrification bas carbone la priorité de toute politique publique. En ce sens, le caractère intégré de l'électricien national, présent de l'amont à l'aval sur l'ensemble de la chaîne de valeur et des métiers de l'électricité, est plus que jamais un atout pour le pays.

Avec les crises multiples qui changent les priorités, l'heure n'est donc clairement plus à désoptimiser EDF au nom de la sacro-sainte concurrence. C'est dans ce contexte que le député Philippe BRUN a rendue publique, le 15 décembre dernier, une proposition de loi visant la nationalisation du groupe EDF, assortie d'une inaccessibilité ultérieure du capital.

Au-delà de garantir la propriété publique de l'électricien national, cette initiative parlementaire vise surtout à préserver l'intégrité d'un groupe Électricité de France au service de la Nation. Elle interdit en effet toute réforme d'EDF, faite en catimini et bâtie sur des meccanos capitalistiques chers aux banques d'affaires, et acte donc de fait l'abandon du projet Hercule que les fédérations syndicales et les groupes parlementaires d'opposition ont combattu. C'est dans cette perspective que l'Interfédérale soutient cette proposition de loi et demande à l'ensemble des parlementaires de la soutenir.

Dans la feuille de route qu'elle a adressée au nouveau Président d'EDF le 9 décembre dernier, la Première Ministre a elle-même acté l'abandon du projet Hercule. L'Interfédérale en déduit que le Gouvernement comme les députés de la majorité ne pourront que soutenir cette proposition de loi qui acte cet abandon d'Hercule et qui consolide l'électricien national intégré dans son rôle central au service de la souveraineté énergétique et la transition bas carbone de la Nation. C'est ainsi que les Français pourront juger de la sincérité du Gouvernement à assurer leur sécurité énergétique.